

Rejoignez un club alpin et de montagne à la rentrée

Trouver des compagnons de cordée, gagner en compétence, avoir accès à une SAE (mur d'escalade artificiel) ou participer à des sorties organisées : les raisons pour rejoindre un club alpin et de montagne sont multiples.

Pour des générations d'alpinistes, grimpeurs et skieurs de randonnée, le Club Alpin a permis l'apprentissage d'une pratique autonome. C'est d'ailleurs sa mission principale.

Avec 6000 adhérents et **24 clubs bien répartis sur l'ensemble du département** (Aix les bains, Chambéry, Montmélian, La Rochette, Albertville, Aiguebelle, Saint Jean de Maurienne, Modane, Lanslebourg, Moutiers, Pralognan, Bourg Saint Maurice, ...), il est aisé de trouver un club près de chez soi.

Il vous en coûtera une cotisation de base de 20€ à 80€ selon votre catégorie, qui vous permet de pratiquer toutes les activités du club. Vous pouvez aussi souscrire une assurance à la personne pour la pratique de vos activités de montagne, en individuel ou en sorties organisées. Un complément peut être demandé pour accéder à une SAE, un cycle d'initiation, une formation ou à une école de sports.

Se licencier dans un club vous offre en échange l'opportunité de :

- **faire le plein d'activités en pratiquant vos activités préférées et en découvrir des nouvelles** autour d'une montagne aux 4 saisons

Chaque club propose des sorties encadrées par des personnes expérimentées très majoritairement diplômés fédéraux.

- **se former, gagner en compétence et en autonomie**

Plusieurs niveaux existent suivant les attentes et les motivations dans des domaines comme Neige et avalanche, cartographie et orientation, sécurité sur glacier ou liés à une activité spécifique.

- **s'initier et partager des sports de montagne pour les jeunes**

Ces écoles proposent un programme d'activités de septembre à fin juin. Elles bénéficient le plus souvent de l'appui de professionnels. C'est une excellente porte d'entrée pour découvrir et progresser sur les différents terrains de montagne.

- **bénéficier d'une réduction de 50% sur la nuitée dans de nombreux refuges**

les 125 refuges et chalets de montagne de la FFCAM, ainsi que dans les refuges du Club Alpin Suisse (CAS), Italien (CAI), Allemand (DAV).

Vous retrouvez encore plus d'information via les sites Internet des clubs mais aussi celui du comité www.club-alpin-savoie.org ou celui de la fédération www.ffcam.fr .

Visuels - 4 photos libres de droits – ©clubalpin – Téléchargement : <https://lc.cx/photos-CP>



Contact - Comité de Savoie des clubs alpins et de montagne

David Savoye – Chargé de développement

developpement-savoie@ffcam.fr

07 71 73 73 73